

DECRET N° 2010-568 DU 31 DECEMBRE 2010

portant nomination de Secrétaire Général et de Secrétaire Adjoint du Ministère de l'Energie et de l'Eau.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret n° 2010-350 du 19 juillet 2010 portant Composition du Gouvernement :
- Vu le décret n° 2007-580 du 28 décembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau;
- Sur proposition du Ministre de l'Energie et de l'Eau;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 03 novembre 2010.

DECRETE:

Article 1er : Les personnes dont les noms suivent sont nommées Secrétaire Général et Secrétaire Général Adjoint du Ministère de l'Energie et de l'Eau.

Il s'agit de :

Secrétaire Général du Ministère

: Monsieur Corneille AHOUANSOU

-Secrétaire Général Adjoint du Ministère : Monsieur Stanislas R. Armand DAKEHOUN

<u>Article 2</u>: Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 DECEMBRE 2010

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et des Finances,

Idriss L. DAOUDA

Le Ministre de l'Energie et de l'Eau,

AMPLIATIONS: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 4 MEE 4 AUTRES MINISTERES 28 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC-IGE 4 GCOMB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES 02 JO 1.

as